



Le journal communal de Chênex

On en Chêne

Automne 2014



Nouveau Conseil
Municipal

P04

Aménagement et
sécurisation du
village

P11

La rentrée à
Chênex

P14

Numéro
87



Sommaire

P03

EDITO DU MAIRE

P04>05

CONSEIL MUNICIPAL

P06

CARNET DE DEUIL

P07>10

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

P11

AMENAGEMENT ET SECURISATION

P12

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

P13

JARDINS FAMILIAUX

P14>15

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

P16>18

L'ECHO DES ECOLES

P19

BIBLIOTHEQUE'

P20

APE

P21

CAFE PHILO

P22>23

PAGES D'HISTOIRE

P24>25

ADOS DE CHENEX & FOOT

P26>27

ART & LOISIRS, CALENDRIER

P28

EVENEMENTS A CHENEX

P29>36

INFOS DIVERSES

Mairie

85 route de la Boutique

Tél: +33(0)4 50 04 30 53

Horaires d'ouverture :

Lundi – jeudi : 8h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 8h – 12h et 14h – 19h

Vendredi : 8h – 12h **Fermé le mercredi**

Permanence du maire : Mardi 18h30 – 19h30 sur rendez-vous

mairiedechenex@orange.fr

www.chenex.fr

NUMEROS UTILES

Ecole élémentaire : 04 50 04 37 67

Ecole maternelle : 04 50 74 13 82

Crèche de Valleiry : 04 50 92 34 18

Déchetterie de Vulbens : 04 50 04 64 08

Horaires d'ouverture

- De novembre à février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 17h30
- De mars à octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h

Urgences	SAMU	15
	POLICE	17 ou 04 50 04 33 55
	POMPIERS	18

Service eau et assainissement (Communauté des Communes du Genevois) : 04 50 95 92 60

Urgences service eau : 04 50 959 960

Assistante sociale : 04 50 49 49 50 Pôle médical de Saint-Julien

Infirmières : 06 73 83 23 84 Pôle médical de Valleiry

Mission locale : 04 50 49 43 88

Maison transfrontalière de la Justice et du Droit : 04 50 74 86 86

PROXIGEM Transport public à la demande : 0 800 04 74 00

Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Responsable de la rédaction : Martine Mabut

Mise en forme : Melanie Müller Carrillat

Copyright : Mairie de Chênex

L'édito

Madame, Monsieur

Le précédent numéro d'« on en chêne » était entre vos mains il y a déjà presque un an et depuis le renouvellement du conseil municipal fin mars 2014 nous avons pris le temps nécessaire à une refonte complète de votre journal. C'est d'abord une nouvelle équipe de rédaction qui est en place, pilotée par Martine Mabut et qui met plusieurs élus à contribution pour rédiger les articles. La mise en forme est réalisée bénévolement par Mélanie Müller Carrillat. Ce journal est également l'opportunité de faire connaître la récente mise en ligne du site internet de la commune www.chenex.fr. Le site est encore en cours d'alimentation en contenu par Marianne Bayat Ricard, notre webmaster, et nous vous encourageons à utiliser cet outil qui vous permettra, nous l'espérons, de faciliter les démarches administratives et obtenir des renseignements utiles. N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins particuliers pour enrichir cet outil du quotidien. Enfin ce retard de parution est justifié par notre volonté de terminer certains chantiers comme les trottoirs en direction de Vers et Valleiry mais aussi mettre en route un certain nombre de projets comme les jardins familiaux (détails dans ce numéro), la réforme des rythmes scolaires et l'animation d'activités avec les adolescents.

Maintenant que ce nouveau format est mis en place nous tâcherons de garder une parution par semestre avec des informations beaucoup plus régulières sur le site internet et parfois des lettres spéciales lorsque le besoin l'exige. Nous souhaitons également vous rencontrer plus souvent pour vous soumettre les projets en cours d'étude. Courant novembre une réunion publique est ainsi prévue pour présenter aux parents d'élèves les propositions d'aménagements complémentaires sur la plaine de

jeux mais aussi tirer un premier bilan avec vous de la première période scolaire et des ateliers mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. D'autres rencontres viendront par la suite pour aborder les projets que nous avons proposés dans le cadre de la campagne électorale. A notre époque les moyens de communications sont multiples mais notre commune à taille humaine comme Chênex doit impérativement garder un lien étroit et direct entre la population et les élus qui travaillent à leur service. Alors que les élections municipales sont derrière nous depuis 6 mois et que les médias occupent l'espace jusqu'à l'overdose à propos des échéances nationales de 2017, je me permets toutefois de vous remercier à nouveau au nom de mes collègues pour la confiance que vous nous avez témoignée, nous nous efforcerons de faire tout notre possible dans un contexte financier contraint qui va toucher de plus en plus les collectivités.

Pierre-Jean Crastes
Maire de Chênex

Pierre-Jean **Crastes**
Maire de Chênex





Organigramme Conseil municipal



Pierre-Jean **Crastes**
Maire de Chênex



Léon **Duval**
1^{er} adjoint
Entretien des bâtiments communaux,
voirie, finances, gestion du personnel
et fonctionnement des services com-
munaux



Patricia **Colin**
2^{ème} adjoint
Affaires sociales



Philippe **Parent**
3^{ème} adjoint
Culture, vie associative, jeunesse



Jean-Luc **Roth**
4^{ème} adjoint
Voirie, sentiers et chemins ruraux,
espaces verts, gestion des déchets,
permis de construire



Jocelyne **Coindet**
Déléguée à la gestion de la salle poly-
valente et au suivi du PLU



Martine **Mabut**
Déléguée à la communication (journal
communal et site internet)



Michel **Barroyer**



Marianne **Bayat Ricard**



Fabien **Bourdin**



Julie **Campiglia**



Stéphane **Maréchal**



Mélanie **Müller Carrillat**



Stéphane **Rozé**



Nadège **Lamarle**

Conseil municipal



Communauté de Communes du Genevois

Une nouvelle équipe à la CCG

Président : Pierre-Jean CRASTES

Vice-présidents : C. ETCHARD, A. VIELLIARD, M. MERMIN, C. LAVERRIERE, G. ROGUET, F. BUDAN, C. MARX, A. BONAVENTURE, F. MUGNIER, G. ETALLAZ, R. VILLET, M. DE SMEDT

Les élus de Chênex délégués à la CCG

- **Économie, formation, tourisme :** Stéphane MARECHAL
- **Transport et mobilité (y compris transports scolaire) :** Stéphane ROZE
- **Aménagement du territoire et habitat :** Jocelyne COINDET, Léon DUVAL
- **Eau et assainissement :** Léon DUVAL, Michel BARROYER
- **Social, seniors et petite enfance :** Patricia COLIN
- **Environnement, énergie et développement durable, déchets :** Jean-Luc ROTH, Michel BARROYER
- **Patrimoine-relation aux associations sportives et culturelles :** Philippe PARENT, Mélanie MULLER CARRILLAT, Fabian BOURDIN
- **Finances, personnel et mutualisation :** Pierre-Jean CRASTES
- **Transfrontalière :** Mélanie MULLER CARRILLAT, Michel BARROYER, Marianne BAYAT RICARD

Représentants des élus de Chênex dans les syndicats

SIVU « Accueil de l'enfance »

Titulaires : Patricia COLIN et Martine MABUT

Suppléant : Pierre-Jean CRASTES

SIAM « Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache »

Titulaires : Jean-Luc ROTH et Stéphane ROZE

Suppléantes : Julie CAMPIGLIA et Marianne BAYAT RICARD

Enquête publique

Une enquête publique concernant la demande d'autorisation de **recherches de gîtes géothermiques** à basse température dans la zone dite « du Salève », est ouverte du mercredi 1er octobre au mardi 4 novembre 2014. Vous pouvez consulter le dossier en mairie et noter votre avis dans le registre d'enquête.



Carnet de deuil

Hommage à Bernard



Le 26 juin 2014 décédait Bernard Carrillat au terme de nombreux mois de lutte contre la maladie.

Bernard est né à Chênex le 18 octobre 1940 dans une famille de cinq enfants. Après avoir travaillé quelques temps dans la ferme familiale, il choisit la plomberie.

En 1961, il épouse Denise. Tous 2 s'installent dans leur maison en face de l'église de Chênex. Ils auront deux enfants et quatre petits-enfants.

Bernard s'est investi dans la vie associative, il a participé pendant plusieurs années à l'organisation des fêtes du village avec l'association « Chênex loisirs ». Il aimait beaucoup le foot. Après avoir joué dans l'équipe du Châble, il a été un fervent supporter du club de Valleiry où jouait son fils, et plus tard, ses petits-enfants.

Il est entré au conseil municipal en 1983 et a effectué 4 mandats dont le dernier en tant que maire adjoint. Plus particulièrement investi sur la gestion du patrimoine, il était par ailleurs toujours disponible pour donner de son temps, que ce soit pour organiser une manifestation, distribuer le journal communal et rendre les mille services qui sont utiles à la vie des petites communes. Alors que sa maladie le tenait éloigné de Chênex pendant de nombreuses semaines, Bernard s'intéressait toujours à la vie de son village et ses environs.

Par ces quelques lignes l'ensemble du conseil municipal souhaite témoigner et faire connaître à l'ensemble de la population de Chênex ses qualités, son engagement et ses valeurs humaines.

Amélie Carrillat, la doyenne de Chênex



Amélie est née en Suisse, près du Relais de Gruyère, le 12 mars 1918. Ses parents ont émigré en France, en 1926, avec leurs dix enfants. Ils sont arrivés à Chênex en 1932, « au Mont », dans une ferme à la lisière du bois, loin du centre du village. Depuis leur arrivée en France, deux autres enfants sont nés. Il est bien compliqué de nourrir une famille si nombreuse. Amélie, comme ses frères et sœurs, commence à travailler à l'âge de 12 ans.

En 1938, elle se marie avec Louis Carrillat, un garçon du village, ils s'installent dans une partie de la ferme parentale. Ils ont 5 enfants, 4 filles et un garçon. Entre le ménage, les travaux des champs et les enfants, les journées d'Amélie sont bien remplies. C'est une femme très volontaire et courageuse. En 1963, ses enfants pratiquement élevés, elle décide de travailler la nuit, comme aide-soignante à l'hôpital de Saint-Julien. Elle mène de front son travail à l'hôpital, celui de la maison et de la ferme. Elle ne se plaint jamais. A 50 ans elle passe son permis de conduire et réussit son examen d'aide-soignante !

En 1981, elle prend sa retraite, mais toujours active, elle aime s'occuper de son jardin, de ses fleurs, et elle est souvent sollicitée pour garder ses petits-enfants. Depuis la mort en 2011, de son mari, de son fils Jean-Claude et de sa soeur Thérèse, elle accumule les problèmes de santé, sa mémoire récente s'efface. Elle a voué sa vie entière à ses enfants et petits-enfants. Elle était toujours prête à rendre service dans la discrétion. Comme elle a vécu, elle est partie, sans faire de bruit, dans la soirée du 6 juin 2014.

Extraits du Conseil Municipal

Du 3 décembre 2013

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS, SCOT

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 septembre au 21 octobre 2013, le commissaire enquêteur a rédigé son rapport et une commission d'enquête a été constituée pour analyser les demandes et observations. Pour la commune de Chênex, le secteur de Mappaz a été intégré aux secteurs de développement prioritaires.

PISTE CYCLABLE VIRY/VALLEIRY

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport d'analyse des offres pour le marché de maîtrise d'œuvre qui a été attribué au Groupement INGEROP / LES ARCHITECTES DU PAYSAGE pour un montant de 19'736.50€ La participation de la commune de Chênex s'élève à environ 1'200€.

REPARTITION CHARGES DE DENEIGEMENT

Etat des heures effectuées pour la saison d'hiver 2012/2013

Total des heures effectuées par Mr FOL Philippe : 163,50h

Temps passé dans chaque commune en pourcentage :

CHENEX : 35%, DINGY : 65%

Somme totale engagée par les 2 Communes : 16'097,50 €

Répartition : CHENEX : 16'097,50 x 35% = 5'634,13 €

DINGY : 16'097,50 x 65% = 10'463,37 €

Constat : La Commune de Chênex doit verser 5'634,13 € à la Commune de Digny.

RETROCESSION DE VOIRIES ET PROCEDURE DE

DECLASSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil plusieurs projets de rétrocession de voirie :

- Incorporation dans le domaine public de parcelles et voiries : Voirie du Vert Pré, Impasse du Vignollet, Voirie du Colombier, Parcelles cédées par Monsieur DUTOIT, Voirie du Pré Anthelme (sous réserve d'un accord et d'une délibération du conseil) Propriété DUCROS chez Vauthier.

- Déclassement et échanges à faire suite aux travaux Route du Moiron :

- Ferme Parent : place du Molard
- Propriété Molliex dans le virage

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils sont d'accords d'engager la procédure.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, et après délibération, donne son accord.

ETUDE PETITE ENFANCE

Une étude sur la petite enfance a été lancée au sein de la Communauté de Communes de Genevois compte tenu des difficultés rencontrées par les syndicats qui gèrent cette compétence pour répondre à la demande en raison du manque de moyens techniques et administratifs.

La question de la reprise de la compétence par la CCG se pose et l'étude a porté sur l'évolution et le coût de la petite enfance avec ou sans reprise de compétence.

La CCG a élaboré un schéma de développement prévoyant la création de nouvelles places (sous différentes formes : multi-accueil, micro-crèches...) ce qui permettrait de rendre le territoire plus attractif par une offre de places supérieure et mieux répartie.

Le coût serait similaire que l'on transfère la compétence ou non puisque dans tous les cas il faudra recruter pour renforcer les services (estimation d'environ 106'000€).

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce sujet.

Ce dernier émet un avis favorable avec toutefois plusieurs réserves quant à l'augmentation des coûts (harmonisation des salaires entre les différentes structures) et la diminution du taux de remplissage mais soulève l'avantage d'une meilleure souplesse géographique, d'une égalité territoriale en termes d'offre et de contribution par l'impôt ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui.



Extraits du Conseil Municipal (suite)

Du 4 février 2014

RESILIATION CONVENTION URBANISME DDT

Monsieur le Maire explique que l'Etat va cesser progressivement d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme dès les premiers mois de l'année 2014. Aussi, il est nécessaire de prévoir dès à présent les modalités d'exercice de cette instruction.

La Communauté de Communes du Genevois propose son aide à partir du mois de mars 2014 aux communes du canton qui le souhaitent. Une convention définissant les modalités de participation financière des communes en fonction du nombre d'actes traités sera proposée ultérieurement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à signer la convention, et tout document s'y rapportant, relative au contrat d'assistance avec la Communauté de Communes du Genevois pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol.

TRANSFERT COMPETENCE PETITE ENFANCE

Considérant les différentes études menées depuis 2004 concernant l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la communauté de communes, les inégalités de l'offre d'accueil et un nombre important de demandes non satisfaites.

Considérant que le transfert de la compétence « accueil de la petite enfance » permettrait de maintenir une gestion de proximité et de développer un service rendu :

- plus qualitatif avec une centralisation et professionnalisation des compétences « support » (meilleure rentabilité, vision globale, taux de remplissage, etc.) et des équipes en crèche centrées sur l'accueil de l'enfant
- plus équitable en appliquant les mêmes conditions d'admission, les mêmes coûts, les mêmes offres de places sur l'ensemble du territoire
- plus souple avec moins de restrictions géographiques.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCG pour le transfert de la compétence petite enfance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2014

ORGANISME	Subvention (en euros)
MJC Du Vuache	9'598
MUTAME	39
V.M.E.H.	100
AFTC 74	100
Centre Régional Léon Berard	100
Alzheimer Haute-Savoie	100
Banque alimentaire 74	100
Locomotive	100
Nous aussi	100
La Salévienne	35
Ecole des Chênes	263,25

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte de verser les subventions selon le tableau ci-dessus.

Du 4 mars 2014

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Maire propose le Budget Primitif du Budget Général 2014 qui s'équilibre en dépense et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 700'600 €
- Section d'investissement : 605'317 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2014.

VOTE DES 3 TAXES LOCALES POUR 2014

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

De fixer les tarifs des 3 taxes directes locales pour l'année 2014 comme suit :

- Taxe d'habitation : 13,10 %
- Foncier bâti : 6,40%
- Foncier non bâti : 27,47%.

Extraits du Conseil Municipal (suite)

Du 15 avril 2014

DEMANDE DE SUBVENTION

Considérant la demande de subvention de l'association Chênex Animation en date du 3 février 2014, d'un montant de 1'000€ pour participer financièrement à l'organisation du feu de la St Jean et à la location de chapiteaux et jeux pour enfants, entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Décide d'attribuer à Chênex Animation cette subvention d'un montant de 1'000€.

Du 6 mai 2014

COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Pierre-Jean Crastes.

Conseillers Municipaux : Patricia Colin, Jocelyne Coindet, Michel Barroyer, Stéphane Maréchal.

Membres extérieurs : Laurence Bonier, Denise Carrillat, Stéphanie Wotquenne, André Duval.

BUDGET CCAS : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Président propose le Budget Primitif du CCAS 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : Section de fonctionnement : 1'800 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité adopte le Budget Primitif 2014 du Président.

SUBVENTION EHPAD LES OMBELLES

Monsieur Le Maire informe le conseil de la demande de subvention de l'EHPAD Les Ombelles qui accueille des résidents de l'ensemble du canton et leur donne priorité.

Il s'agit de s'engager, dans le cadre d'une convention, à leur verser une subvention à hauteur de 2€ par habitant de la commune (prise en compte des chiffres délivrés par l'INSEE au 1er janvier de chaque année), à savoir pour la commune de Chênex au 1er janvier 2014 : $692 \times 2\text{€} = 1'384\text{€}$

Entendu Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la subvention demandée à l'EHPAD Les Ombelles.

REFORME RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire fait un point sur le financement de cette réforme.

Malgré les derniers assouplissements annoncés par le gouvernement, rien n'a été précisé pour le fond d'amorçage qui reste donc fixé à 50€ par enfant soit une recette (non durable) de 5'000€ à prévoir pour la commune de Chênex.

Compte tenu de la diminution notable des dotations de l'État, du désengagement de la DDT pour l'instruction des demandes d'urbanisme et du coût de la mise en place de cette réforme estimé par la municipalité à environ 130€ par enfant, il apparaît nécessaire de discuter d'une éventuelle participation financière.

Le conseil municipal décide donc de proposer le tarif des activités extrascolaires (TAP) à 1€ de l'heure par enfant.

Cette proposition sera débattue en conseil d'école.

Il est également prévu qu'en cas de non annulation des services périscolaires, ceux-ci seront dus.

Afin de mieux gérer les inscriptions et annulations aux services périscolaires, le conseil municipal a proposé :

- TAP : inscriptions à la période scolaire
- Garderie : Inscription à la semaine (avant le mercredi précédent)
- Cantine : Inscription à la semaine (avant le mercredi précédent).



Extraits du Conseil Municipal (suite)

Du 3 juin 2014

SERVICES PERISCOLAIRES : REGLEMENT INTERIEUR, HORAIRES ET TARIFS

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
Garderie du matin	De 7h30 à 08h15 Tarif : 1.90€	De 08h à 09h Tarif : 1.90€
Garderie du soir	De 16h30 à 18h Tarif : 3€	De 12h à 13h Tarif : 1.90€
Cantine	De 11h30 à 13h30 Tarif : 5.75€	
Temps d'activités périscolaires	De 15h30 à 16h30 Tarif : 1€	

Régime de pénalité de retard : 5€ par famille pour les 2 premiers retards constatés dans l'année et 10€ pour les retards suivants.

Le Conseil Municipal précise qu'en cas de non annulation des services périscolaires dans les délais impartis par le règlement intérieur, les sommes correspondantes seront dues.

par le nombre d'habitants de la commune, Monsieur le Maire propose de lui verser la somme totale de la subvention, à savoir 1'384,00€ (soit 2€ x 692 habitants).

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'attribuer cette subvention.

INFORMATIONS

Commission Petite enfance :

Le transfert de la compétence de la petite enfance à la CCG va se réaliser au début de l'année 2015. Elle permet d'envisager une légère augmentation du nombre de places disponibles en crèches, grâce à la création notamment de petites structures.

ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à la consultation des riverains engagée l'année dernière au sujet du projet de couper l'éclairage public de certaines rues entre minuit et 5h du matin, dans un souci d'économies d'énergie, et au vu des résultats fortement majoritaires, Monsieur le Maire propose dans un premier temps d'installer une horloge à cet effet rue du Colombier.

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Du 8 juillet 2014

SUBVENTION ADMR VIRY-VUACHE

Mesdames Annie DUCHENE et Marie-Claude DROUBAIX sont venues faire une présentation de l'AMDR VIRY-VUACHE permettant d'expliquer notamment les modalités de fonctionnement de l'association, les difficultés de gestion et de financement à l'appui de leur demande de subvention, et répondre aux questions des conseillers municipaux.

Considérant la demande de subvention de l'AMDR VIRY VUACHE qui intervient sur la commune de Chênex au titre de services d'aide à domicile (repas, entretien, ménage) auprès des personnes âgées, et dont le montant est fixé à 2€ multiplié

Aménagement et sécurisation du village

La commune a engagé en 2009 un schéma global des aménagements routiers à réaliser qui comprenait la Route de la Boutique, la Route des Moirons, la plaine de jeux. La réalisation de ces projets marque donc l'achèvement de ce schéma.

Ces aménagements étant faits, nous avons pu poursuivre la sécurisation nécessaire de la traversée du village. Les trottoirs, dont un qui mène de l'école à la Route de Chez Vauthier, puis un autre de l'école au Chemin de Mappaz ont été également réalisés. Ces trottoirs ont coûté près de 160 000 euros, y compris la pose de fourreaux en prévision des enfouissements de réseaux futurs que nous n'avons pu réaliser lors de ces travaux, faute de financement suffisant.

La finition du trottoir en direction de Valleiry est en gravier concassé compacté, ce qui est moins coûteux, et adapté aux trottoirs en milieu rural.

Ceux-ci étant terminés, le conseil municipal va ainsi prochainement continuer à travailler sur plusieurs variantes de sécurisation : chicanes, feux, ralentisseurs. Nous pourrions également déplacer le panneau d'entrée de Chênex afin de limiter au plus tôt la vitesse à 50km/h.



AVANT



APRES

Information aux parents de collégiens et lycéens

On nous signale que les jeunes qui attendent à l'arrêt de bus « Chez Vauthier » se mettent en danger. Ils jouent sur la route, traversent devant ou derrière le car, ne font pas attention aux véhicules qui circulent. **Parents, soyez vigilants ! Merci de rappeler à vos enfants les règles de sécurité.**





Nettoyage de printemps

Samedi 26 avril, une vingtaine d'adultes, de nombreux enfants et un représentant des jeunes du village, Alexis, se sont retrouvés à la mairie pour le grand nettoyage de printemps. Après un café-croissant qui a permis de faire connaissance, les équipes se sont réparties les différents chemins et routes du village. Au retour, les sacs poubelles n'étaient pas trop pleins, ce qui signifie que la population du village est assez respectueuse de l'environnement, mais on peut encore faire mieux ! Nous avons trouvé des dépôts d'herbe coupée près d'un cours d'eau. Nous rappelons que les déchets verts doivent être emmenés à la déchèterie. La collecte a été plus importante dans le ruisseau derrière la mairie où de vieilles antiquités ont été retrouvées. Au final, le camion était quand même bien rempli..... La matinée a été clôturée par un apéritif convivial. Merci à tous les volontaires et rendez-vous au printemps prochain.



Des jardins familiaux à Chênex

Vivre à Chênex, c'est profiter d'un cadre serein à la campagne. Pour plusieurs, c'est même bénéficier d'un jardin pour pouvoir cultiver ses fruits et légumes.

C'est dans cette optique que la commune souhaiterait créer des jardins familiaux dès le printemps 2015. On entend par « jardins familiaux » les terrains divisés en parcelles, affectées par la municipalité à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial.

Pourquoi mettre en place des jardins familiaux ?

- pour créer du lien social entre les citoyens : la vie des jardins est généralement ponctuée de festivités et d'échanges. Et vous vous engagez, par le biais d'un règlement, à respecter les autres jardiniers, le voisinage et la collectivité,
- pour promouvoir la production et la consommation de produits bio,
- pour améliorer la transmission entre générations,
- pour mettre à disposition des écoliers un formidable outil pédagogique.



Vue depuis l'école



Vue depuis le parking

Sur Chênex, des parcelles de 25m², à cultiver de façon biologique, vous seront proposées sur le terrain communal jouxtant l'école maternelle. Chaque locataire devra se conformer à l'application d'un règlement pour une meilleure cohabitation.

Pour toute information complémentaire, **nous vous invitons à prendre contact avec la mairie, et dès à présent vous inscrire pour la location d'une parcelle** (leur nombre est limité et l'attribution se fera aux premiers inscrits).



La réforme des rythmes scolaires et périscolaires de l'enfant Pourquoi ? Comment ?

« La rentrée 2014 va permettre à toutes les écoles publiques de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires. Conçus dans l'intérêt de l'enfant afin de favoriser la conduite des apprentissages en classe avec cinq matinées d'école au lieu de quatre, c'est un nouveau levier important pour favoriser la réussite scolaire et lutter contre les inégalités sociales. »

Benoit Hamon, Ministre de l'Education Nationale

Les nouveaux rythmes scolaires ont donc, avant tout, pour objectif de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire. Jusqu'ici, avec la mise en place de la semaine de 4 jours en 2008, le système scolaire français cumulait :

- le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe, à savoir 144 jours seulement contre 187 jours en moyenne au sein de l'OCDE,

- une semaine particulièrement courte avec 4 jours d'école par semaine, contre 5 voire 6 chez la plupart de nos voisins européens,
- un volume horaire annuel d'enseignement très important avec 864 heures par an contre 821 heures en moyenne au sein de l'OCDE.

Pour une meilleure compréhension des changements à venir, voici un tableau comparant la semaine à 4 jours mise en place en 2008 et la nouvelle semaine à 4 jours et demi pour la rentrée 2014-2015.

	Semaine à 4 jours Rentrée 2008 à 2013-2014	Semaine à 4 jours et demi Rentrée 2014-2015
Nombre de semaines de classe sur l'année scolaire	36	36
Nombre de jours de classe annuels	144	180
Nombre de jours de classe hebdomadaire	4 8 demi-journée	4 jours et demi 9 demi-journée
Nombre d'heures quotidiennes de classe	6h	5h15 sur Chênex
Nombre d'heures d'enseignement annuel	864	864
Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire	24 +1h d'aide personnalisée	24 +1h d'APC

A partir des contraintes ministérielles qui nous étaient donc imposées, voici le nouvel emploi du temps scolaire et périscolaire, choisi sur notre commune, en concertation avec les

parents d'élèves, les professeurs des écoles et la Municipalité, en vigueur à la rentrée 2014:

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7h30/8h05	Garderie (35')	Garderie (35')	Garderie (35')	Garderie (35')
8h05/15	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants
8h15	ENSEIGNEMENT (3h15)	ENSEIGNEMENT (3h15)	ENSEIGNEMENT (3h15)	ENSEIGNEMENT (3h15)
11h30				
11h30				
13h20	Pause méridienne (1h50)	Pause méridienne (1h50)	Pause méridienne (1h50)	Pause méridienne (1h50)
13h20/30	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants	Accueil par les enseignants
13h30	ENSEIGNEMENT (2h)	ENSEIGNEMENT (2h)	ENSEIGNEMENT (2h)	ENSEIGNEMENT (2h)
15h30				
15h30	Ateliers récréatifs (1h)	Ateliers récréatifs (1h)	Ateliers récréatifs (1h)	Ateliers récréatifs (1h)
16h30	Aide aux devoirs (1h30)	Aide aux devoirs (1h30)	Aide aux devoirs (1h30)	Aide aux devoirs (1h30)
18h				

	MERCREDI
8h/8h50	Garderie (50')
8h50/9h	Accueil par les enseignants
9h	ENSEIGNEMENT (3h)
12h	
12h	Garderie (1h)
12h30	<i>Pique-nique possible</i>
13h	Départ échelonné à partir de 12h30

 temps périscolaires pris en charge par le personnel communal

 temps d'apprentissages pris en charge par les enseignants

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les activités ont commencé le jour de la rentrée. Elles sont animées par le personnel communal : Elodie Vallentien, Marie Sao Pedro, Catherine Bortolotti et Mélissa Martinez, que nous remercions pour leur professionnalisme. On compte environ 60 enfants par jour, ce qui correspond aux prévisions de juin.



Depuis la rentrée les enfants ont profité du beau temps pour faire des jeux à l'extérieur et ont commencé à découvrir les espaces ludiques : divers jeux de rôle et de société. Des projets avec des bénévoles ayant des compétences particulières pourront se mettre en place au long de l'année. Si vous souhaitez proposer une activité, même ponctuelle, n'hésitez pas à contacter la mairie.





L'écho des écoles

Journée art au centre ECLA

Mardi premier avril, les enfants de cycle III des écoles du Vuache se sont retrouvés à Vulbens pour une rencontre ART. Chaque école avait préparé un stand avec une activité à présenter aux autres et à faire partager.

Voici les différents ateliers : cubisme, silhouette à la manière de Keith Harving, pointillisme, origami, masques, mains en relief, création libre à partir de matériaux de récupération (notre atelier ...)



Ci-dessous, notre stand et un petit clown perdu ...



Réflexion après coup de la classe :

C'était une très bonne journée. Nous avons bien aimé rencontrer les élèves des autres écoles dans une activité autre que le sport. Ce qui est dommage, c'est que nous n'avons pas eu assez de temps pour certains ateliers car nous étions très nombreux et on devait passer partout.

Notre petit coin de jardin

Ce printemps, nous avons mis des graines et des fleurs en terre. Il y a des œillets d'Inde, des coquelicots, des cosmos et une variété de fleurs de printemps. Nous devons les arroser régulièrement. La classe des cycle 3 a mis des herbes aromatiques. Celle des CP-CE1 a mis des tomates, des choux, des concombres et des physalis.



Athlétisme

Le jeudi 12 juin a eu lieu la traditionnelle rencontre d'athlétisme entre les écoles de Vers, Vulbens et Chênex. Les enfants se sont affrontés aux courses de haies et de vitesse, au lancer de poids et de palets, au saut en longueur et aux échasses. En parallèle, ils ont pu faire du tir à la corde, du tchouck ball, une course de sac et profiter de l'air de jeux. Tout le monde a passé un agréable moment.



Chênex plage

Jeudi 3 juillet, 15h00, tout le monde en maillot de bain dans la cour pour un avant-goût des vacances, arrosage gratuit et farniente au soleil.

Le soir, de 19h00 à 23h00, boum de fin d'année de la classe des grands. Une super journée !

Sortie scolaire : le sentier pédagogique du Vuache

Lundi 30 juin, nos trois classes de primaire sont parties à l'assaut du Mont. Nous sommes montés par le pré carré, nous avons longé le bois jusqu'à Bloux.

Sur le chemin nous avons pu lire les panneaux pédagogiques fabriqués par les écoles du Vuache il y a quelques années... Puis nous avons rejoint le plateau et le réservoir d'eau de Jonzier. De ce point culminant nous avons pu repérer les chaînes de montagne sur 360° grâce à la table d'orientation. Nous avons pique-niqué puis nous avons continué le chemin et sommes redescendus de l'autre côté. C'était une belle et sportive journée !



Départ en 6ème

Six enfants ont quitter l'école pour le collège

Voici leurs « ressentis » avant ce grand changement:

« Je suis très triste de quitter l'école de Chênex. Les ami(e)s et surtout les profs vont me manquer. Je stresse pour le collège (peur de rater le car, peur de me perdre etc.). Mais je suis quand même contente d'y aller. MERCI à TOUS. » **Noémie**

« J'ai adoré toutes mes années à l'école élémentaire. Et j'aurais aimé rester encore un ou deux ans dans cette école avec ses merveilleux profs, Coralie Pertin, Claire Janssoone, Christian Mabut. Mais je suis quand même contente d'aller au collège, même si j'ai un peu peur de prendre le car. » **Margot**

« Tout d'abord je tiens à remercier Christian Mabut, Coralie Pertin et Claire Janssoone, merci beaucoup. Ensuite j'ai un peu peur du collège, je serai tout seul, pas Noémie, pas Margot, pas Fiona, pas Noé, pas Simon, mon meilleur copain... Bref, merci à tous. » **Paul**

« Je suis content de partir au collège. Mais on va devoir se lever le matin pour aller prendre le car... Mais au moins tous mes copains vont à Rimbaud. » **Noé**

« J'ai un peu peur du collège, surtout pour les cars. Je sens que je vais me tromper de car. Je sais au moins que je me suis amusé dans l'école de Chênex avec mes amis Paul, Noé, Fiona, Margot et Noémie. Je remercie Claire Janssoone, Coralie Pertin et Christian Mabut pour toutes ces années où ils m'ont appris beaucoup. Merci beaucoup et à bientôt. » **Simon**

« Je suis heureuse et j'ai un peu peur... Heureuse parce que ça va être nouveau, avec de nouvelles personnes. J'ai un peu peur parce que ça fait 8 ans que je suis à Chênex et ça va faire bizarre de partir. De plus, j'ai toujours trouvé les instits très gentils (Coralie Pertin, Claire Janssoone et Christian Mabut). » **Fiona**

Remerciements divers

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui ont assuré deux permanences par semaine. Elles font appel à toute personne disponible l'an prochain car il manque sérieusement de volontaires pour encadrer cette activité; merci d'avance.

Merci aux membres de l'association «école des Chênes» pour les manifestations (loto, vide grenier, fête de fin d'année)
Merci à Mélodie et Catherine (ATSEM), Marie, Audrey, Christine, responsables de la garderie, de la cantine et de l'entretien.



La bibliothèque a besoin de vous !

C'est la rentrée, à la bibliothèque aussi !

L'ordre, assez approximatif il est vrai, qui régnait sur les étagères et dans les bacs pendant l'été va succomber rapidement sous les effets de la curiosité et de l'enthousiasme des jeunes lecteurs: il faut les voir fouiller, brasser, chercher, échanger, pour trouver les livres qu'ils emporteront à la maison, discuter et même se disputer pour le choix de la lecture du jour. Certains préfèrent lire eux-mêmes ou raconter leur vie, d'autres veulent tout savoir sur les dinosaures ou les dauphins, les plus grands veulent vivre des aventures fantastiques ou fantaisistes, d'autres rêvent de chevaux ou de princesses... bref, on ne s'ennuie pas à la bibliothèque !

Et quand ce petit monde est parti, on trie, on range, on répare les vieux livres, on en achète de nouveaux, qu'il faut enregistrer, couvrir, etc. « On » ? Les bénévoles bien sûr, qui accueillent chaque semaine tous les enfants de l'école par petits groupes, tiennent les petits en haleine avec les histoires de loup ou au contraire relisent pour la dixième fois leur conte préféré, essaient de répondre aux



questions et tentent de trouver « le livre de sorcière que j'avais la semaine dernière ». Si ce programme vous paraît alléchant, n'hésitez pas à les rejoindre, que vous soyez parent, grand-parent, ou autre, vous ne tarderez pas à y prendre plaisir !

Et si les ados et adultes voulaient aussi leur bibliothèque? On pourrait sans doute leur trouver de la place, et pour l'animation, il suffit de quelques bonnes volontés... Mais Chênex a certainement des ressources dans ce domaine, à vous de jouer !

Si vous voulez en savoir plus ou nous rejoindre, si vous avez des talents de conteur ou si vous préférez les travaux manuels, vous serez les bienvenus, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des enseignants ou des bibliothécaires, ou par courriel à l'adresse cath.duval74@gmail.com ou téléphone au 04 50 04 33 75.





Association des parents d'élèves (APE)

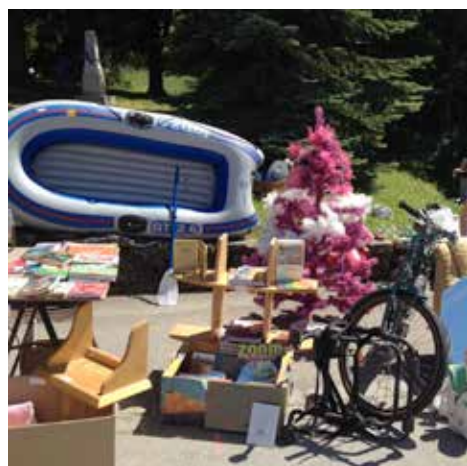
Après avoir tant préparé les fêtes de l'école, et fait cuire beaucoup de frites, les bénévoles de l'association « Ecole des Chênes » ont pris eux aussi des vacances, et ont dit au revoir aux CM2 qui vont voler vers de nouvelles fêtes. Cette année fut encore remplie de moments de joie, plaisir, bonheur... et il faut bien l'admettre, quelques moments de panique.

Après une vente de sapins, des chanteurs dignes des grands moments de l'école des fans, un loto de grand vol et un vide grenier sous le soleil, les bénévoles se sont réunis une dernière fois pour fêter la fin de l'école. Même le ciel a voulu célébrer ce moment en nous laissant plus ou moins tranquille jusqu'à 23h00 (la suite fait partie de ces quelques moments de panique).

Et pour finir cette année en beauté, tous les soucis sont partis en même temps que le lâcher de ballons.

Le bureau tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui sont venus aider pendant cette année, à mettre en place, tenir des stands, servir à manger ou à boire et ranger, tout cela toujours dans la bonne humeur. Une nouvelle année scolaire commence, nous espérons que vous serez toujours plus nombreux à participer aux différentes fêtes, soit en tant que bénévoles, soit en venant simplement avec votre bonne humeur, pour que l'association continue de vivre et de récolter des fonds pour le plaisir des enfants de notre village.

Le bureau de l'association



Café philo

La légende du Colibris

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observent impuissant le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit :

Je le sais, mais je fais ma part !

(légende emprunté au mouvement COLIBRIS initié par Pierre Rhabi)

Comme dans la légende, nous essayons, avec les convives du café, d'apporter « nos petites gouttes d'eau » pour resserrer les liens de solidarité et d'amitié dans notre village et aussi, en passant, œuvrer pour la biodiversité, les économies d'énergies etc. en vue de la grande transition. Le café philo est un lieu de rencontres et d'échanges qui s'adresse à tous ceux qui veulent agir en cherchant des solutions concrètes tout en

- faisant connaître le SEL « Service d'Échanges Locaux » du Salève,
- en mettant en place le covoiturage sur Chênex,
- créant la Boîte aux livres près du local de la ludothèque
- essayant de faire participer des familles au défi de prioriterre : des familles à énergies positives : 3 familles y ont participé en 2013/2014!
- échangeant des graines et des plantons entre jardiniers.

Et nous avons encore plein de projets :

- à la rentrée faire fabriquer des maisons pour insectes par les élèves et leurs parents,
- groupements d'achats de produits bio, farines bio etc,
- faire connaître l'association « terre de liens »,

- mettre en place des rendez-vous de cafés-rencontres pendant l'Avent 2014,
- demander une formation pour un compostage sans problèmes pour tous, pas uniquement pour les jardinières et jardiniers futurs et expérimentés,
- faire prendre conscience à tous des dommages que les forages pour le gaz de schiste occasionneront pour nos enfants et nos petits enfants,
- fleurissement de quelques endroits dans la commune avec des plantes autonomes ensemble avec les enfants.

Le café est ouvert tous les 2ème mardis du mois de septembre à juin en dessous de l'école, face au terrain de sport.

A bientôt !



L'équipe du café
Annemarie et Odette

Contact mel : cafephilochenex@orange.fr ou
tél. 04 50 04 32 08



Pages d'histoire

La fruitière et quelques traditions

Au centre du village un passage a été baptisé « Allée de la Fruitière ». Au cours du 19ème siècle les agriculteurs de notre région, comme ceux du Jura ou ceux du Fribourgeois en Suisse, se sont organisés en ce qu'on peut appeler coopératives aujourd'hui.

Il s'agissait, dans ce cas particulier de se regrouper pour la transformation du lait que chacun produisait. La Fruitière dans le langage courant était le bâtiment où le lait était rassemblé et où il était transformé en fromage et pour une petite partie en beurre, pour être ensuite commercialisé.

De tels bâtiments sont encore existants l'un situé justement à l'Allée de la Fruitière, l'autre juste en contrebas de la place du Mollard. Ce dernier avait en effet été remplacé par l'autre pour des raisons d'espace de travail, sa cave importante servait à la maturation des fromages produits. Quel était donc le fonctionnement de cette coopérative ?

Tout d'abord si nous avons défini ce qu'était la fruitière il faut aussi définir qui était le « fruitier ». C'était le fabricant du fromage qui prenait à ses risques et périls la gérance de l'appareil de production ; pour lui et sa famille le bâtiment comprenait aussi un logement. Au cours des premiers mois de l'année les coopérants négociaient avec un « fruitier », celui déjà installé et/ou un autre le prix auquel serait payé le lait aux agriculteurs pour les 12 mois allant du 1er mars au 28 février de l'année suivante. Si l'accord se faisait avec un nouveau gérant les déménagements s'effectuaient le 1er mars, c'était donc une situation difficile pour le fruitier ayant une grande famille.

Lors de la guerre de 1914-1918 la population masculine était devenue rare dans les campagnes et il y eut un grand manque de fruitiers, des opérations de recrutement ont été lancées en pays fribourgeois où beaucoup de gens étaient formés à la fabrication du fromage. C'est pourquoi vous trouvez dans la population locale des familles originaires de ce canton suisse, Chênex en compte une.

A l'origine les apporteurs de lait recevait en retour, outre le paiement du lait, le petit lait ou résidu de la fabrication du fromage pour l'alimentation du ou des cochons que chaque ferme élevait pour la consommation de la famille. L'abattage de ce cochon se faisait à la ferme et toutes les parties de celui-ci étaient exploitées : les abats pour la « sauce coffe », sorte de civet, et pour les atrieux, crêpines cuites à la poêle, le sang pour les boudins, la peau était utilisée pour des saucisses particulières, les longeoles, qui souvent étaient cuites dans le marc de pomme lors du passage de la machine à goutte ou alambic. Les jambons étaient fumés, une grande partie de la viande était transformée en saucisses et la poitrine était conservée au sel pour être mangée tout au long de l'hiver sous forme de tranches de lard.

Les porcs étaient souvent assez lourds et avaient une grande quantité de graisse, afin d'en tirer partie pour des périodes longues cette graisse était découpée en gros dés de 1.5 cm de côté, ils étaient fondus pour donner le saindoux qui en cuisine remplaçait le beurre pour de nombreuses préparations, ce qu'il restait des dés d'origine, la partie fibreuse formait ce qui était appelé les greubons qui pouvaient entrer dans des recettes, assez nombreuses en Suisse. Bien souvent les enfants de la famille les mangeaient avec du pain.

Lors de cette opération d'abattage du cochon on distribuait autour de la maison, aux voisins et aux plus démunis une assiette contenant boudins, atrieux, et un petit rôti. Cette tradition existe aussi dans les villages du sud du Maroc lors de l'abattage de la chèvre.



Revenons à notre fruitière, centre d'animation du village. Soir et matin les agriculteurs apportaient à la fruitière le lait dans des boilles portées sur le dos, il était pesé et le poids enregistré sur un carnet personnel appelé carnet du lait. Par ailleurs toutes les familles partenaires ou non de la coopérative venaient s'approvisionner en beurre et fromage à la fruitière si bien que ce lieu était un centre de rencontre où s'échangeaient toutes les nouvelles et où se montaient aussi de bonnes farces.

C'est au cours du vingtième siècle que les fruitières se sont équipées de porcherie ce qui donnait un surplus de bénéfice

au fruitier, lui permettait d'offrir un prix plus élevé pour le lait apporté et évitait aux paysans d'avoir à récupérer leur part de petit lait. L'inconvénient qui est devenu majeur était les odeurs et les bruits au centre du village. A Chênex cette porcherie était établie dans la continuité des bâtiments de l'Allée de la Fruitière.

Nous nous attacherons au prochain numéro de cette publication à analyser les évolutions de l'agriculture au cours des deux derniers siècles.





ADOS de Chênex

L'un des projets de la nouvelle municipalité était d'impliquer les adolescents de Chênex dans des actions qui leur tenaient à cœur.

A ce jour, deux réunions ont déjà vu le jour.

La première, le lundi 30 juin, a permis de réunir 7 adolescents à l'Association Art et Loisirs ; réunion guidée par Caroline, Adelina, Philippe, Stéphane et Julie.

Quant à la seconde, le mercredi 17 juillet, 11 ados étaient présents autour de Caroline, Philipe, Stéphane et Fabian.

Nos adolescents ont émis plusieurs souhaits:

- Création d'un agospaces (= terrain multisports) : ce projet a été annoncé au dernier Conseil Municipal. S'agissant d'un projet coûteux, il a été mis pour l'instant de côté.
- Création d'une équipe de football : à ce jour, ils ont trouvé 13 joueurs et un entraîneur. La commune a accordé une subvention de 300 euros pour l'achat de ballons, cages de but, chasubles, cônes et filet pour la cage de but déjà en place sur le stade. Les entraînements ont démarré en septembre. Le stade a par ailleurs été remis en état par les adolescents (apport de terre, engazonnement).
- Construction d'une table de ping-pong en béton avec l'aide des ados le samedi 27 septembre.

- Accompagner le spectacle de danse de Caroline de juin 2015. Caroline propose en effet aux ados de monter la trame du spectacle de danse des enfants qui participent à son cours : jouer de la musique, intervention théâtrale... Il faudra s'inscrire en septembre. Les réunions auront lieu une fois par mois le samedi matin durant une heure. Noémie est déjà partante. A voir pour Simon, Kylian et Fiona.

Une multitude d'idées et beaucoup de motivation !

A nous maintenant de les aider et de les guider dans leurs démarches !



Foot à Chênex

Dans le cadre de l'association Art et Loisirs, une initiation au football est proposée aux 11-14 ans de Chênex.

L'objectif est de regrouper ces jeunes lors d'entraînements, un samedi sur deux, pour des séances d'une heure afin de leur inculquer les bases du football dans une ambiance amicale, détendue et ludique tout en restant sérieux. Ainsi, les futurs Zidane qui prendront part à ce projet pourront apprendre les règles du football, améliorer leur technique à travers de petits exercices préparés par l'entraîneur, Guillaume, et aussi partager des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le respect et l'envie de faire toujours mieux.

La mairie a fait le nécessaire pour que tout cela se déroule dans le meilleur cadre possible: achat du matériel nécessaire, prêt et réaménagement du terrain de foot de la commune et prêt d'un local pour stocker le matériel.



Il n'y a pas de niveau défini, donc tout les jeunes qui ont entre 11 et 14 ans, filles ou garçons, sont attendus pour les entraînements. En espérant qu'un jour, peut-être, le FC Chênex verra le jour...

Programme: affiché à la mairie, à l'école, au local d'activité et panneau au centre du village.

Inscriptions et renseignements:
chiaravalli.guillaume@orange.fr



L'association Art & Loisirs

*Et voici encore une année de passée pour l'association Art & Loisirs! Cette année a encore vu de beaux projets se réaliser!
Un grand merci à tous les intervenants qui ont animé les ateliers : scrapbooking, lecture de conte de Noël, sophrologie,
ludothèque, éveil à la danse, jeux de cartes, café philo citoyen, troc aux livres...*



Merci à vous d'avoir participé à ces animations! Cette période s'est terminée sur les chapeaux de roue avec le spectacle du cours « Éveil à la danse » et le théâtre de Sabrina et Marie du groupe « A fond les manettes » intitulé « La p'tite culotte ». Un magnifique moment de « bout de vie » plein d'humour, de tendresse et d'émotion!

Nous vous donnons rendez vous au mois de septembre avec un nouveau programme et plein de surprises!

Et n'oubliez pas; Art & Loisirs c'est une page

*Facebook avec toutes les infos: www.facebook.com/associationartetloisirs et
une adresse mail: parent.caroline8@orange.fr. A bientôt!*



Journée participative du samedi 27 septembre

Dans le cadre du projet ados, la commune souhaitait impliquer ses jeunes dans la réfection du terrain de foot et la construction d'une table de ping-pong. Objectif atteint: dans la convivialité et la bonne humeur!



Programme ART & LOISIRS 2014/2015

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J		29 D	29 M	29 V	29 L
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V		30 L	30 J	30 S	30 M
	31 V		31 M	31 S		31 M		31 D	

Et maintenant à vos stylos et vos agendas pour ne rien rater!

Enfants	Ados	Adultes	Evenements
Ludothèque + activité manuel 14h30/16h30 -1er octobre: fantômes en riz soufflés -5 novembre: calendrier de l'avent -3 décembre: Noël dans tous ses états -7 janvier: galette des rois -4 février: crêpes party -4 mars: cake pops -1er avril: poisson d'avril -6 mai: mug cakes Inscriptions et renseignements: adelina.licchelli@wanadoo.fr Danse moderne/jazz 5/7 ans: 16h30/17h30 8/10 ans: 17h30/18h30 Inscriptions et renseignements: parent.caroline8@orange.fr Scrapbooking 14h30 -15 octobre: atelier Halloween -10 décembre: atelier carte de Noël -13 décembre: atelier déco de Noël -17 décembre: atelier déco de Noël Inscriptions et renseignements: magsbrad@yahoo.com	Projet théâtre/musique Fil conducteur du spectacle de fin d'année de danse 11h/12h Inscriptions et renseignements: parent.caroline8@orange.fr Football 14h/15h Inscriptions et renseignements: chiaravalli.guillaume@orange.fr Karaké 15h Inscriptions et renseignements: phildefer2@gmail.com Forge 15h Inscriptions et renseignements: phildefer2@gmail.com	Café (philo) Citoyen 20h Renseignements: josserrae@orange.fr Atelier manuel 19h30 -7 octobre: confection de bijoux -4 novembre: les cosmétique naturels -3 février: fabriquer son panier fêliche Inscriptions et renseignements: adelina.licchelli@wanadoo.fr Divertichène Jeux de cartes, tournoi de belote 14h30 Inscriptions et renseignements: cris10000@hotmail.com Karaké 15h Inscriptions et renseignements: phildefer2@gmail.com Forge 15h Inscriptions et renseignements: phildefer2@gmail.com	 -27 septembre: journée manuel (construction d'une table de ping pong, atelier cuisine, atelier remise en état du stade, atelier reporter) -8 Octobre: Troc aux livres* -14 Janvier: Troc aux jouets* -25 Février: Défilé du Carnaval et gouter -22 Avril: Echange d'habits* -20/21 juin: Spectacle de danse Renseignements: parent.caroline8@orange.fr * évènement soumis à un règlement

Ce programme est établi sous réserve de modification.



Et pour encore plus d'infos et de photos: www.facebook.com/associationartetloisirs



Feux de la Saint Jean

Le 14 Juin avant le commencement des grandes vacances d'été, nombreux d'entre nous se sont rejoints pour admirer le très beau et chaud Feu de la Saint-Jean préparé par l'équipe de Chênex Animation. L'enthousiasme et les participants étaient au rendez-vous et après nous être restaurés avec les bonnes choses que l'équipe nous avait concoctées, grands et petits avons été subjugués par le spectacle que nous donnait le jeu de flammes. L'attente du mois de juin prochain sera longue mais nous espérons que le soleil sera au rendez-vous comme cette année!



Repas des seniors

C'est avec plaisir que nous avons accueilli nos aînés le dimanche 4 octobre à la salle des fêtes du village. Cette année, la chasse était au menu, accompagnée d'une polenta, suivie du fromage et d'une douceur au chocolat offerte par les pâtisseries Thierry Carrillat. L'après-midi a été animé par un habile magicien de Germagny, Maxime Cochet, et par nos musiciens favoris et talentueux : Fabian à l'harmonica, Philippe et Juan au chant et à la guitare. Nous avons passé un bon moment ensemble, dans une ambiance agréable. Nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain !



Comprendre pour agir...

L'UP, c'est :

- Une association ouverte à tous, laïque et apolitique
- Un espace de rencontre, pour apprendre, réfléchir, se former
- Un lieu de convivialité où chacun peut transmettre son propre savoir et partager ses passions
- En partenariat avec les MJC et diverses associations locales.

Avec :

Des rencontres régulières :

- Café citoyen, débat libre autour d'une question d'actualité,
- Café philo, exposé fait par Alain Gentil, suivi d'une discussion,

en alternance, le 2e lundi du mois, à 20h15, au cinéma Rouge et Noir, salle des 400 coups, Saint-Julien-en-Genevois.

- Le Livre du Mois : rencontre autour d'un livre choisi par l'équipe et analysé par Marie-Thérèse Ginet, le 3e mardi du mois à 20h, rez-de-chaussée du centre ECLA, Vulbens.

Les rendez-vous de l'automne :

- Lundi 10 novembre, Café citoyen : thème à définir
- Mardi 18 novembre, Livre du Mois : La confrérie des moines volants, de Metin Arditi
- Lundi 8 décembre, Café philo : Se connaître soi-même, ou les tribulations de l'identité
- Mardi 16 décembre, Livre du Mois : Le Liseur du 6h27, de Jean-Paul Didierlaurent.

Des Partages d'expériences et soirées-débats :

Selon des thématiques variées : citoyenneté, environnement (Festival du Film Vert), urbanisme, sciences...

- Mardi 2 décembre, centre ECLA, Vulbens : exposé-débat « La nature et nous ? Les autres et nous ? Actualité des récits bibliques » avec M. Jean-Yves Thomas, théologien.

Des Sorties découvertes :

Géologie : un samedi de septembre

Botanique : en juin, diverses curiosités locales...

La Parentalité :

en partenariat avec diverses associations du canton (MJC Viry-Vuache-St Julien, Familles Rurales de Feigères, MIEF, FCPE et APEL de St Julien).

Ce collectif, né d'une volonté de partage autour des questions de parents, vous propose :

- 4 soirées-débats :

* **Les Clés pour apprendre** : jeudi 27 novembre 2014 à 20h, salle de l'Ellipse, Viry

* **La place de l'enfant dans la fratrie** : jeudi 29 janvier 2015, St Julien

* **Les troubles du comportement et de l'apprentissage** : jeudi 12 mars 2015 à St Julien et jeudi 19 mars 2015 à Vulbens

- 3 ateliers-échanges autour du thème « **Des Limites pour grandir** » (maximum 15 pers.) 2 soirées et une matinée en mars-avril 2015.

Adhésions : 12 € par personne, 24 € par famille (enfants jusqu'à 16 ans). Carte valable également pour les activités des MJC.

Adresse : UP, c/o MJC du Vuache, 20 route de Faramaz, 74520 Vulbens

Courriel : upduvuache@gmail.com

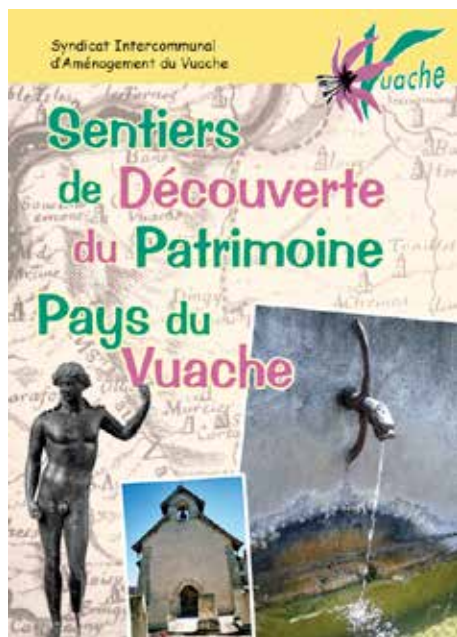
Tél : 06 95 18 39 10 ou 06 76 53 74 82



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU VUACHE

Des nouveaux sentiers pour découvrir le patrimoine !

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) vient de rééditer un petit guide qui propose d'accompagner les promeneurs le long de quatre sentiers de découverte du patrimoine dans le Pays du Vuache :



1. **Les vestiges du passé**, sur les communes de Chevrier et de Vulbens : *Pénétrez dans les couloirs du temps...*

2. **Les châteaux et légendes**, sur les communes de Vulbens et Dingy-en-Vuache : *Découvrez l'histoire locale de Vulbens...*

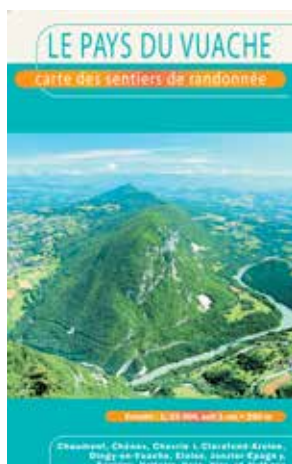
3. **Les richesses du paysage et les récoltes**, sur les communes de Chênex, Vers et Jonzier-Epagny : *Associez les plaisirs des yeux et des papilles...*

4. **Les églises et les chapelles de Viry**, sur la commune de Viry : *Partez à la découverte des six paroisses...*

Cette nouvelle édition, richement illustrée et plus complète que les précédentes, vous invite à découvrir ou redécouvrir l'histoire des villages du Pays du Vuache à travers leur patrimoine. Eglise et cœur de village, fermes anciennes, traditions agricoles ou encore légendes, le piémont du Vuache vous dévoile son caractère authentique dans un cadre naturel riche et préservé.

Le guide est vendu dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 3 euros.

L'itinéraire sur la commune de Viry, imaginé par la société d'histoire régionale « La Salévienne », vous emmène à la découverte de l'histoire des paroisses et des églises de la commune, du IV^e au XX^e siècle. Le sentier n'est pas encore balisé mais emprunte les petites routes et les chemins agricoles qui relient le chef-lieu et l'Éluiset à Humilly et Malagny. D'une durée d'environ 4 heures (11 km), cette balade « familiale » vous permettra d'une part de remonter dans le temps et d'autre part d'apprécier l'environnement rural et naturel encore bien présent autour de Viry.



Les quatre itinéraires figurent également dans la nouvelle carte des sentiers de randonnée du Pays du Vuache, éditée au début de l'année. Cette carte indispensable pour tous les amateurs de promenades dans une nature préservée est disponible dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 5 euros.

Bonnes promenades sur nos chemins !



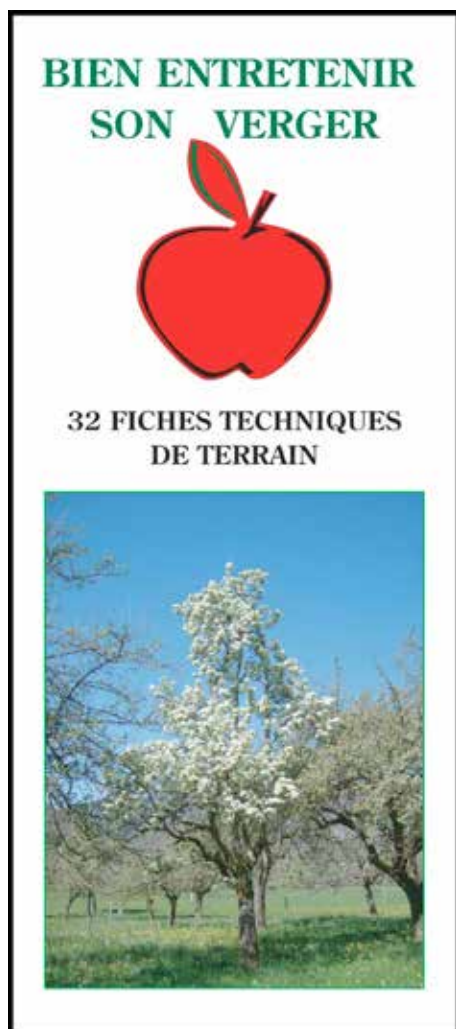
Nouveaux bureaux pour les syndicats du Vuache

Le 13 mai dernier à la mairie de Viry, les délégués du SIAV fraîchement élus s'étaient donné rendez-vous pour élire le nouveau bureau du syndicat. Dominique ERNST, maire-adjoint de la commune de Vers et membre du SIAV depuis 2001 a été élu président. Il sera secondé par les deux vice-présidents sortants qui ont été réélus à leur poste : Fabrice DOMERGUE, conseiller municipal à Vulbens et Luc MERY, chargé de missions auprès de l'association Apollon74.



Dans la foulée, le 16 mai à Vulbens se réunissaient les nouveaux délégués du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV). Jean-Louis DUCRUET, président du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) et président sortant du SIPCV, a été réélu à son poste. Il sera lui aussi secondé par deux vice-présidents : Jacques BORDON, représentant de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et François PYTHON, maire-adjoint de la commune de Dingy-en-Vuache. Trois autres membres complètent le bureau : Claude REINHARDT (Chevrier), Fabrice DOMERGUE (Vulbens) et Yann FOL (Savigny).

Comment bien entretenir son verger ?



Le SIAV en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève, les Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et l'association Apollon74, vient de rééditer un petit guide à destination des propriétaires d'arbres fruitiers. Avec ses 32 fiches techniques plastifiées et de petit format, ce guide vous accompagne sur le terrain et vous présente de manière simple et accessible les techniques de base nécessaires pour bien entretenir son verger.

Il est disponible sur demande auprès du SIAV (04 50 04 62 89 ou siamenagementduvuache@wanadoo.fr) au prix de 5 euros.

Plus d'informations sur : www.pays-du-vuache.fr



Agenda & Infos

saison 2014-2015

Activités 2014-2015

Enfance et jeunesse :

afin de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, les horaires d'activités du centre de loisirs le mercredi ont été adaptés, en concertation avec les neuf communes partenaires, afin d'offrir plus de places disponibles (64 places pour les enfants de 3 à 12 ans) et des locaux neufs et mieux adaptés aux besoins des enfants, au périscolaire à Valleiry, ainsi qu'un service de ramassage.

Il reste des places !

- Atelier d'illustration 7-12 ans
- Danse Jazz adultes tous niveaux
- Zumba le mercredi matin- Éveil musical 5-7 ans
- Cours de Fitness
- Éveil à la gym (enfants, le mercredi)
- Plein air Senior...

Retrouvez toutes nos infos en ligne sur le site internet de la MJC : www.mjcvuache.com

Inscriptions au secrétariat de la MJC uniquement.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et mercredi : 10h - 12h / 16h - 19h

Mardi et jeudi : 14h - 19h

Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi 16h-18h

Fermeture du lundi 22/12/2014 au lundi 04/01/2015

Retrouvez également tous les stages de la MJC :
bien-être, cuisine, enfance, art...
dans la plaquette des stages ou sur www.mjcvuache.com !

Sorties & Spectacles

Spectacle Famille - Mémoire 14-18

POUCE !

Mercredi 29 octobre - voir ci-contre.

Humour ! - Théâtre

2 TICKETS POUR LE PARADIS

par la **Théâtre du Coin de Vulbens** - voir ci-contre

Théâtre - Mémoire 14-18

TRANCHÉES

en collaboration avec Château Rouge d'Annemasse

>> Jeudi 20 novembre au centre ECLA à Vulbens

Théâtre Musical

LA MÉLODIE DES SIRÈNES

par la **Troupe d'Anna et Janry Varnel** - voir ci-contre

Le doc du Jeudi

LE VOYAGE DE PAULINE

revivez l'extraordinaire voyage de Pauline Marmilloud autour du Globe en sa compagnie !

>> Jeudi 18 décembre au centre ECLA à Vulbens

TRAIL DU VUACHE - 1^{ÈRE} ÉDITION

Une belle réussite !

C'est par un temps idéal dimanche 19 octobre que s'est couru le premier Trail du Vuache. Presque 200 coureurs, chevronnés ou simples amateurs, ont pris le départ pour un parcours qui les a mené d'un bout à l'autre du massif. Ils ont été nombreux à découvrir ses paysages si singuliers et ce terroir si riche, grâce notamment au ravitaillement pourvu par les producteurs locaux. À l'arrivée et malgré l'effort, les sourires étaient sur toutes les lèvres, soulignant encore un peu plus la réussite de ce nouvel événement, promis à un bel avenir.

Bravo et merci à tous les participants, spectateurs, bénévoles et partenaires pour ce beau moment de sport et de convivialité !

Résultats : courses.free.fr/trailvuache/



UN AUTOMNE PLEIN DE THÉÂTRE !

Avec le Théâtre du Coin et la Troupe d'Anna et Janry Varnel

Depuis de nombreuses années, la MJC du Vuache soutient plusieurs compagnies théâtrales en son sein. Il y a bien sûr la Troupe du Vuache, dont les comédies font souvent le printemps ; et il y a en automne le Théâtre du Coin et la Troupe d'Anna et Janry Varnel qui donnent leurs représentations.

La comédie à l'honneur

Tous ces mordus de théâtre, petits ou grands, vous donnent rendez-vous au centre ECLA de Vulbens pour leurs

nouvelles pièces : **DEUX TICKETS POUR LE PARADIS**, par le Théâtre du Coin, où l'on découvrira avec humour que les voies du Seigneur sont parfois infranchissables, et **LA MÉLODIE DES SIRÈNES**, une grand spectacle musical pour toute la famille, avec la présence des danseuses de Josette Bottazzi et les musiciens du Big Band de Feigères. De forts bons moments en perspective, pour un automne plein de théâtre, d'émotions et de rire !



Deux tickets pour le Paradis :

du 7 au 16 novembre au centre ECLA Ven. & Sam. à 20h30, Dim. à 18h00 au centre ECLA à Vulbens

La Mélodie des Sirènes :

du 28 novembre au 7 décembre Ven. & Sam. à 20h30, Dim. à 18h00 au centre ECLA à Vulbens

MÉMOIRE 14-18

La MJC commémore la 1^{ère} guerre mondiale avec deux spectacles événements.



Le premier d'entre eux est à partager en famille, puisqu'il s'adresse aux enfants à partir de 7 ans. **POUCE !**

raconte aux plus jeunes l'histoire de deux soldats, qui comme dans la cour de récré crient « Pouce ! » à la guerre. Un spectacle tendre et sensible, qui raconte intelligemment la guerre.

Mercredi 29 octobre à 15h & 20h30 Centre ECLA - Vulbens

Ensuite au mois de novembre, la MJC du Vuache et Château Rouge vous convient, dans le cadre du programme

Voisinages, au Spectacle **TRANCHÉES**, où par le biais des lettres écrites par les poilus et celles de leurs femmes, mères ou amies restées à l'arrière, on découvre la réalité, pas celle de la grande histoire, mais celle des êtres humains plongés dans un conflit interminable. **Jeudi 20 novembre à 20h30 Centre ECLA - Vulbens**



Réservations : 04 50 04 30 45
reservation@mjcvuache.com

www.mjcvuache.com

Programme culturel à télécharger sur
www.mjcvuache.com

MJC du Vuache - association d'éducation populaire loi 1901
Centre ECLA, 20 route de Faramaz 74 520 Vulbens
04 50 04 30 45 - www.mjcvuache.com - info@mjcvuache.com



RECENSEMENT

de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 15 janvier au 14 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

PARTIES PRÉVANTES



Insee & votre commune

n° imprime : 195

A cette occasion la Mairie va recruter 2 agents recenseur, si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre candidature à la Mairie, merci!



Vie pratique et citoyenneté

Nuisances sonores, rappel des arrêtés portant sur la réglementation

ARTICLE 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa **durée**, sa **répétition**, ou son **intensité**, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

ARTICLE 2 : Bricolage, jardinage.

L'usage par des particuliers, à l'occasion de travaux de jardinage ou de bricolage, d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, ne peut avoir lieu que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

ARTICLE 3 : Animaux domestiques

Les propriétaires de chiens devront prendre toutes précautions utiles afin d'éviter les nuisances dues aux aboiements intempestifs répétés ou de longue durée. Les horaires n'empêchent pas d'avoir à l'esprit que la notion de durée et de répétition du bruit est à prendre en compte.

Ainsi, une musique très forte, une pompe de piscine mal isolée, ou des réglages de moteurs, peuvent tout à fait générer des nuisances sonores même pendant la journée.

Divagations des chiens

Des habitants du village se sont plaints que des chiens viennent faire leurs besoins dans leurs jardins. Les déjections canines sont néfastes aux semis. Elles sont également porteuses de germes qui rendent les vaches malades.

La divagation des chiens est interdite par la loi. Laisser son chien divaguer est dangereux ; il peut se faire renverser par une voiture, mordre quelqu'un ou provoquer un accident.

Nous comptons sur votre civilité pour emporter un sacnet lorsque vous allez promener votre chien afin de ramasser ses déjections, et attendre de vous être éloigné suffisamment loin des habitations et des jardins potagers pour le détacher de sa laisse.

Nous rappelons également que les chiens sont interdits sur la plaine de jeux et le stade, pour la sécurité des enfants et le bon état sanitaire des lieux.



Respectons ces règles de bon voisinage, la vie n'en sera que plus agréable.

Les fausses résidences secondaires

Ce sujet est dans beaucoup de conversations depuis quelques années et la votation du 18 mai 2014 sur le financement des P+R sur France a ravivé le débat. Parfois appelés abusivement « les clandestins », les actifs du canton de Genève qui résident sur France en permanence et qui sont pourtant déclarés en résidence secondaire produisent un manque à gagner de plus de 20 millions € par an pour les finances des collectivités françaises alors que ces personnes sont sur France et génèrent des charges. A l'échelle de la commune de Chênex on peut estimer cette perte de recette à plus de 20'000 € alors que les taxes d'habitation et taxe foncières

rapportent 110'000 €. En d'autres termes cette régularisation rapporterait à la commune autant qu'une augmentation d'impôt de 20 % !

En réalité il ne doit pas y avoir débat, pour qu'une société fonctionne il faut que chacun s'assure d'être en conformité avec la loi. L'Etat français et le Canton de Genève voient d'un mauvais œil cette situation et travaillent actuellement sur plusieurs méthodes pour recenser les faux résidents (croisement de fichiers, lectures de plaques aux douanes etc...), il est donc plus que jamais temps de régulariser ces situations avant que la réglementation ne se durcisse.

DECLARATION DES FRONTALIERS

A remplir par toutes les personnes majeures du foyer et à retourner à la Mairie de CHÊNEX

NOM : _____ PRENOM : _____ Date et Lieu de naissance : __/__/____ à _____

Adresse : _____

NATIONALITE : FRANCAISE ☐ SUISSE ☐ FRANCO-SUISSE ☐ AUTRE ☐ Laquelle : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

N° Permis de travail _____ Date de délivrance __/__/____ (Si vous êtes de nationalité Française)

ORGANISMES INTERNATIONAUX ☐ SECTEUR PUBLIC ☐ SECTEUR PRIVE ☐

JE NE TRAVAILLE PLUS EN SUISSE ☐ Depuis le : __/__/____

Communication

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations concernant les manifestations diverses, les activités associatives, les tournées d'ordures ménagères, les coupures d'eau ou d'électricité,

Envoyez votre mail en mairie : mairiedechenex@orange.fr

Covoiturer une fois par semaine : un petit geste pour de grands changements !

10% de voitures en moins sur la route, c'est une circulation bien plus fluide et moins de problèmes de stationnement !

Rencontrer de nouvelles personnes et s'entraider, ce sont aussi les valeurs du covoiturage.

... en covoiturant 2 fois par semaine,
je peux économiser jusqu'à un mois de salaire chaque année,
je peux éviter le rejet de 500 kg de CO2 par an !

Liberté et flexibilité

Je m'inscris sur le site pour connaître les possibilités :
cela ne m'engage à rien ! Je peux annuler mon inscription en un clic.

J'essaie une première fois un jour
où je suis peu contraint.

Je suis libre d'augmenter ou de
réduire la fréquence du covoiturage,
il suffit de bien communiquer avec
mon covoitureur !

Le covoiturage
c'est quand je veux
et avec qui je veux !



www.covoiturage.cg74.fr/vers/portesud

Le covoiturage domicile-travail, c'est simple, écologique et économique !

Je participe, c'est facile !

ÉTAPE 1
Je m'inscris en
quelques minutes,

Le site me
présente en priorité
les voisins qui font
le même trajet que
moi aux mêmes
horaires.

ÉTAPE 2
Je prends contact
avec les covoitureurs
qui me sont présentés
sur la carte,

ÉTAPE 3
Je covoiture
une première
fois.

Je reçois un email
dès qu'un covoitureur
s'inscrit sur un trajet
identique au mien.

SITE INTERNET



Ph. © Daniel Fleck/Fotolia.com

http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Représentation_du_symbole_dInternet_dans_le_monde/1311754

Depuis la fin du mois de juillet, la commune bénéficie d'un site internet à l'adresse **www.chenex.fr**. Ce dernier, encore en construction, s'étoffera jusqu'à la fin de l'année et vous permettra de trouver toutes les informations sur la vie communale, les démarches administratives, l'école, les associations de Chênex...

A cette occasion, vous pouvez participer à son élaboration: que vous soyez photographes amateurs ou confirmés, nous avons besoin de vos plus beaux clichés de Chênex pour illustrer notre site internet. Alors envoyez-nous vos photos, libres de droit, à l'adresse email **martine.mabut@sfr.fr** !

Etat civil

Naissances

AMATHIAS Maxime, né le 13 février 2014

SAPPEY Lola, née le 18 mars 2014

TORQUATO Manoah, née le 24 avril 2014

GABORIT Olivier, né le 22 juin 2014

CLAUDE Tamara, née le 30 juin 2014

RABILLER Aaron, né le 1 juillet 2014

CHARRETON Cloé, née le 5 août 2014



**On en
chêne**

Automne 2014